



# Des années '60 à nos jours

.....

*Depuis une quarantaine d'années, l'évolution de l'économie se caractérise par l'affaiblissement du rôle de l'Etat, la montée en puissance des conceptions libérales et la mondialisation. L'analyse de ces phénomènes explique pourquoi l'accroissement global de la production et de la richesse entraîne inexorablement un accroissement paradoxal de la pauvreté.*

.....

L'industrie occupe une part importante de la population active ; la classe ouvrière est, numériquement et socialement forte et puissante. C'est un point très important, car le savoir-faire ouvrier, qui requiert une longue pratique, nécessite une grande stabilité de l'emploi - les travailleurs sont engagés dans la durée, entrent souvent très tôt au travail et passent le plus souvent toute leur existence dans la même entreprise.

Du reste, les besoins de la reconstruction d'après-guerre ont rempli les carnets de commande des entreprises ; nos pays connaissent alors une phase d'expansion économique sans précédent, c'est le plein-emploi (le taux de chômage en Belgique est de 2,2 % en 1964, soit 55.000 chômeurs), et par conséquent les entreprises sont obligées de consentir des améliorations sensibles des conditions de travail et de salaires pour conserver une main-d'oeuvre dont elles ont le plus grand besoin.

A cette époque où les empires coloniaux sont à peine en train de s'effondrer, l'activité industrielle est concentrée dans un petit nombre de pays industrialisés. De plus, la taille des entreprises est très importante.

Une caractéristique également non négligeable de l'époque est le faible taux d'emploi des femmes : lorsque l'on compare les taux de chômage des années 60 avec ceux d'aujourd'hui, il ne faut pas perdre de vue que la majorité des femmes de cette époque étaient « femmes au foyer », et que la majorité des ménages vivaient avec un salaire (celui du mari/père de famille) par ménage.

Des années 60 à nos jours, l'évolution a été marquée principalement par :

- un repli de l'activité industrielle dans nos pays ; la disparition des charbonnages, due principalement au fait que le pétrole extrêmement abondant était aussi beaucoup moins cher, a entraîné dans son sillage une recomposition du paysage industriel mondial, la localisation des industries à proximité des bassins houillers ne présentant plus le même caractère de nécessité ; parallèlement, l'émergence des anciennes colonies comme 'pays en voie de développement' a pu jouer un rôle d'incitant à déplacer certaines activités ;
- des gains de productivité spectaculaires grâce aux progrès de l'automatisation, qui permettaient à la fois aux entreprises de réduire leurs

**Marie-Claude Prévost,**  
économiste.

*D'après la conférence de*  
**Jean-Pierre Ramquet,**  
économiste,  
secrétaire  
interprofessionnel  
à la FGTB de  
Verviers.

## Des années 60 à nos jours...

Trois éléments fondamentaux rendent compte de l'évolution du contexte économique durant cette période :

- la modification de la structure du marché de l'emploi ;
- la réduction du rôle du secteur public ;
- les changements des politiques économiques.

### ● Modification de la structure du marché de l'emploi

Dans les années 60, le paysage économique de la Belgique est dominé par l'activité industrielle ; rappelons-nous l'époque des charbonnages, l'importance du bassin industriel des régions liégeoise et du centre, la sidérurgie (Cockerill), les constructions métalliques (Fabrimetal), l'industrie verrière (Glaverbel),... pour ne citer que les fleurons les plus connus de notre activité.

Mots clefs : économie, société.

besoins en main-d'oeuvre et de faire appel à des travailleurs moins qualifiés pour accomplir des tâches de plus en plus mécanisées ;

- avec, comme résultante, une réduction marquée de la proportion des emplois industriels au profit des emplois de service ; voir, par exemple, la progression parallèle de la grande distribution, du secteur bancaire et assurantiel, activités où les gains de productivité se sont manifestés beaucoup plus tardivement (envahissement de l'informatique à partir des années 80) et où les exigences quant au type et au niveau de qualification requis sont nettement moins contraignantes que dans l'industrie ; activités aussi sensiblement moins lourdes, où, par conséquent, l'entrée en scène des femmes devient vite très massive ;
- il s'ensuit que le profil des emplois, de plus en plus orientés vers les services, devient de plus en plus flexible : plus grande interchangeabilité des qualifications, beaucoup plus de candidat(e)s, et donc beaucoup moins de pouvoir de négociation du côté des travailleurs.

#### ● Réduction de la présence du secteur public

Jusqu'au tournant des années 70-80, les économies des pays d'Europe occidentale sont marquées par la présence d'un secteur public fort ; la présence de l'Etat est tenue pour essentielle :

- en tant que gestionnaire des biens collectifs (routes, fournitures d'énergie, transport public aérien et ferroviaire, ...), biens qui sont par nature au service de tous et par conséquent doivent être financés et administrés par la collectivité ;
- en tant qu'opérateur effectif de services accessibles à tous, sans frais, (enseignement, postes, banques, ...), ce qui est perçu comme un attribut du rôle redistributeur de la puissance publique dans un état démocratique ;
- en tant qu'opérateur dans des secteurs productifs nécessitant de lourds investissements, d'innovation technologique, voire simplement de prestige, avec une rentabilité à court terme trop incertaine pour pouvoir compter sur l'initiative privée (cf. les activités de recherche et de développement en matière de technologie aéronautique - Concorde ! - et

spatiale, mais aussi l'industrie automobile en France notamment, etc.) ;

- et, naturellement, comme employeur unique pour toutes les activités qui relèvent des fonctions régaliennes traditionnelles (police, justice, armée, monnaie).

L'importance de ce secteur public joue un rôle notable de régulation dans la vie économique et la situation des travailleurs : non seulement des modifications de volume de l'emploi public peuvent permettre de corriger des déséquilibres temporaires - ou non - du marché de l'emploi, mais en outre les conditions de carrière et de salaire du secteur public influencent les termes du dialogue entre partenaires sociaux dans le secteur privé.

Or, à partir des années 80 surtout, on assiste à un démantèlement progressif de ce secteur public : d'abord par la privatisation d'activités industrielles et de service considérées désormais comme étrangères au rôle de l'Etat (liquidation de participations publiques dans des industries comme Cockerill, privatisation de la CGER, sous-financement de l'enseignement...) ; ensuite par la liquidation rampante de services publics (privatisation partielle de la poste, totale de la SMAP, ...) ; enfin, par l'abandon total ou partiel au secteur privé de l'administration des biens collectifs (privatisation de gaz/électricité, Sabena, ...) ; et, cerise sur la gâteau, la remise en question de la gestion publique y compris dans les activités régaliennes (particulièrement, introduction du secteur privé dans certaines fonctions de police).

#### ● Changement des politiques économiques

On assiste à un changement radical dans l'approche théorique - et pratique - du rôle de l'Etat dans la vie économique.

#### L'époque keynésienne

Pendant les années d'après-guerre, et jusqu'aux années 70 environ, nos Etats mettent en pratique les théories de John Maynard Keynes, économiste britannique (à noter : d'esprit libéral, et pas du tout révolutionnaire ni collectiviste !), qui a beaucoup réfléchi aux conséquences de la grande crise de 1929 et a tiré de cette réflexion un corps d'argumentation extrêmement solide quant au rôle de la puissance publique



dans la vie économique. Pour résumer, Keynes considère que l'Etat doit jouer un rôle de régulateur de l'économie, d'une part en prenant des initiatives qui permettent le développement dans des secteurs non immédiatement rentables, et qui de ce fait ne sont pas attirants pour l'investissement privé, d'autre part en mobilisant (via la fiscalité et l'emprunt) l'épargne improductive des particuliers afin de générer des activités, et donc des emplois, ce qui a un effet dynamisant pour l'ensemble de l'économie - d'abord, parce qu'en distribuant des revenus aux travailleurs du secteur public, on les fait passer du statut de chômeurs sans ressources à celui de consommateurs, ce qui stimule la demande et par conséquent la production, ensuite parce que les activités bien ciblées lancées par l'Etat ont un effet multiplicateur (par exemple la création de routes engendre la multiplication des échanges et des implantations d'entreprises, etc.).

Dans cette optique, le fait que l'Etat joue son rôle y compris en s'endettant ne présente pas d'inconvénient : car l'effet multiplicateur de son activité, en produisant un enrichissement collectif, assure un retour de recettes fiscales (particuliers et entreprises) qui fait plus que compenser la dépense initialement consentie.

Au cours des années 70, cette vision a été abandonnée au profit d'une approche 'monétariste' ; il y a, c'est certain, eu des dérives dans l'approche des dirigeants économiques de nos pays (cf. les « grands travaux inutiles »), mais ceci ne remet pas nécessairement en question le fondement théorique de la conception keynésienne.

Il y a eu aussi, très probablement, le fait que la mise en application de ce type de politique comporte inévitablement des possibilités de tension inflationniste. Ceci est un point délicat, essayons de le rendre compréhensible : si l'Etat engage du personnel pour lancer des travaux à finalité rentable non immédiate, il est possible que, pendant un certain temps, le pouvoir d'achat global des ménages excède la disponibilité des produits - et il s'ensuit une augmentation des prix, en vertu de la loi de l'offre et de la demande. Mais, si la pratique confirme la thèse que ces travaux (et l'augmentation des revenus, donc de la demande, qui les accompagnent) exercent un effet multiplicateur sur

les activités de production, cette tension inflationniste est forcément passagère, et se résout d'elle-même. Ceci suppose, évidemment, à la fois que les injections de revenus par l'Etat sont effectivement stimulantes pour la production, et que celle-ci répond effectivement aux conditions du marché telles qu'elles sont définies dans la théorie libérale (c'est-à-dire, grossièrement, qu'il n'y a pas de monopoles). Si ces conditions ne sont pas remplies, les tensions inflationnistes ne se résolvent pas spontanément, ce qui joue au désavantage des catégories de revenus qui y sont le plus sensibles, et en particulier les revenus des rentes, à taux d'intérêt fixe (obligations, épargne), et de manière générale tous les revenus tirés de prêts. Ce mécanisme aboutit, au final, à ce que les revenus de ces catégories soient « rabotés ».

Une telle situation ne peut qu'être amplifiée si les conditions générales de l'activité productive font que celle-ci a tendance à se déplacer hors des frontières, ou si elle devient moins demandeuse de main-d'oeuvre : or, on l'a vu plus haut, c'est exactement ce qui s'est produit. Les tentatives de relance de l'économie via l'activité économique de l'Etat ont fini par buter sur ce fait incontournable, que les gains de productivité et l'internationalisation de la production permettaient une augmentation de l'offre de produits sans augmentation correspondante de l'emploi, et donc que l'initiative de l'Etat finissait par s'essouffler dans des activités objectivement 'inutiles' ; l'inflation devenait permanente, et le budget de l'Etat présentait des déficits toujours croissants.

### Fin de l'époque Keynésienne

A partir du milieu des années 70, les experts ont commencé à préconiser une politique axée sur le maintien de budgets en équilibre, afin de contrer cette tendance ; et les politiques des Etats se sont infléchies dans le sens d'une orthodoxie monétaire faisant de l'équilibre budgétaire l'objectif numéro 1 de la politique économique.

Parallèlement, les progrès de la construction européenne enclenchaient une mécanique d'affaiblissement du pouvoir national des Etats au profit des instances supranationales : et, naturellement, dans ce cadre les objectifs de prospérité nationale devenaient éventuellement

concurrents avec ceux de la suprématie européenne ou des Etats les plus puissants au sein de cette construction. Mais comme, dans ce mouvement, les pouvoirs économiques déniés aux Etats nationaux n'ont pas été attribués à l'instance européenne (ce qui aurait d'ailleurs probablement provoqué des tensions ingérables entre ces Etats), il s'en est suivi un abandon progressif de toute intention de gestion économique autre que purement monétaire : pas de déficit, pas d'inflation.

Sur ces entre faits, en 89 le mur de Berlin s'écroule, et avec lui, non seulement l'hypothèse d'une doctrine économique concurrente mais aussi la réalité d'une concurrence économique sur le terrain européen ; le libéralisme monétariste triomphe, et la débâcle des économies d'Europe orientale et de Russie ouvre un immense champ de spéculation et d'investissement aux dirigeants de nos entreprises, qui ne se font pas faute d'en profiter. L'heure n'est plus à la confrontation des théories et des politiques économiques, encore moins à la surenchère en direction des travailleurs : l'effondrement des pays du bloc soviétique donne une éclatante confirmation à la validité du modèle de notre économie de marché, c'est la « fin des idéologies » comme certains l'ont affirmé.



## Ligne du temps de la spéculation : influence et domination de l'économie libérale

A partir, donc, des années 70-80, la vision libérale commence à dominer la pensée économique officielle. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas de voix discordantes, ni d'exemples de réussites hors de ces « nouvelles » normes, mais elles sont ignorées ou étouffées.

### ● Les idées de base du libéralisme

Les idées de base :

- la croissance économique (c'est-à-dire, grosso modo, l'augmentation incessante du produit intérieur brut) est érigée en objectif prioritaire, sinon unique, de l'activité économique ; en d'autres termes, tout l'effort doit tendre à un accroissement permanent de la production et, parallèlement, des revenus qui en découlent - ce sont ces grandeurs qui sont représentées dans le chiffre du produit intérieur brut.
- une seule recette pour atteindre cet objectif : le marché, encore le marché, toujours plus de marché.

Toute la production doit être soumise uniquement aux « lois du marché », et il faut éliminer toutes les barrières, toutes les forces qui pourraient s'opposer à la domination absolue de la sphère marchande dans l'activité économique. Toutes les activités, dans tous les pays, doivent être ouvertes à tous les opérateurs privés : pas de protection nationale d'industries naissantes, pas de limites législatives à la « liberté d'entreprise » dans quelque domaine que ce soit, même dans des domaines vitaux comme l'éducation, la santé, la distribution de l'eau, la production des ressources alimentaires..., pas de lois en matière d'environnement ou de protection des travailleurs et des consommateurs, pas de règles concernant la taille des entreprises, et surtout pas de barrières à l'entrée ou à la sortie des capitaux dans l'économie nationale.

La référence (récurrente) qui sous-tend cette prise de position renvoie aux « lois du marché » telles qu'elles ont été formulées, au XVIII<sup>ème</sup>



siècle, par les économistes classiques, Adam Smith, Ricardo, Say, pour ne citer que les plus emblématiques.

On peut résumer la philosophie de ce courant classique par la formule célèbre de Adam Smith, selon qui « l'individu est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intérêts » : chaque individu étant dominé par la recherche de son propre intérêt, en arrive, guidé par la « main invisible » du marché, et par la confrontation avec les intérêts égoïstes des autres individus qui composent la société, à réaliser finalement un intérêt général qui n'était pas son objectif initial, mais qui s'impose naturellement comme une espèce de force résultante, de l'addition de tous ces intérêts privés et représente la meilleure adéquation globale à ceux-ci. Et c'est ainsi que vous trouverez votre poulet au prix le plus raisonnable, à la fois pour vous et pour le marchand de poulets, prix qui n'est ni celui que vous auriez préféré payer, ni celui que le marchand aurait préféré recevoir, mais un entre-deux, dicté par la loi de l'offre et de la demande, qui permet à chacun de vivre de façon optimale, et qui assure en même temps que la quantité de poulets produits sera exactement celle qui correspond à la quantité de poulets nécessaires.

Dans cette optique, toute tentative, de la part des pouvoirs publics, de réguler les quantités ou les prix des produits, d'imposer des normes de qualité ou des prélèvements fiscaux destinés à satisfaire des besoins collectifs, est une entrave aux lois du marché et donc un obstacle à la réalisation de l'optimum de bien-être que seules ces lois peuvent permettre de réaliser. A noter que même chez Adam Smith, on peut trouver des citations très éclairantes concernant le rôle de l'Etat en tant qu'acteur de la vie économique, en particulier pour la réalisation de ces « ouvrages ou établissements... dont une grande société retire d'immenses avantages, mais qui sont néanmoins de nature à ne pouvoir être entrepris ou entretenus par un ou plusieurs particuliers, attendu que, pour ceux-ci, le profit ne saurait jamais leur en rembourser la dépense » ou la protection « autant qu'il est possible, (de) chacun des membres de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre de cette société ». Mais la réflexion économique moderne ignore ces développements non orthodoxes.

### ● Le néolibéralisme, un libéralisme « simplifié »

Par rapport aux analyses des « pères » du libéralisme, dont ils se revendiquent hautement, l'argumentation de nos néo-libéraux modernes, adeptes convaincus des lois du marché et de la concurrence, apparaît donc comme relativement simpliste : en libérant de toute contrainte l'initiative individuelle, la liberté d'entreprendre, on donne à chacun les meilleures chances de conquérir un statut élevé dans la société - c'est le fameux mythe de l'*American dream* : tout est possible pour qui a les coudées franches, il suffit de lever tous les obstacles et les individus pourvus des qualités nécessaires peuvent s'élever jusqu'aux plus hauts sommets (les autres, les individus sans qualités, finiront comme les Indiens ou en prison : le taux d'incarcération aux Etats-Unis est dix à douze fois celui des pays d'Europe...).

L'autre versant de cette pensée relève carrément de la pure démagogie : haro sur les prélèvements fiscaux (qui servent à financer ces ouvrages ou établissements, etc., voir ci-dessus), surnommés la « rage taxatoire » et dont le seul résultat visible n'est que d'encourager la fraude et d'entretenir une lourde administration totalement inefficace.

Le problème - et la mesure - de l'efficacité de l'administration mérite, évidemment, d'être posé ; c'est même une question d'intérêt public des plus importantes dans toute nation démocratique (il n'est que de voir les scandales qui émaillent notre vie publique pour s'en persuader). Encore n'est-il pas interdit de mettre les freins qui s'imposent aux appétits de puissance de nos Etats ou de nos représentants, sans que cela nécessite de remettre en question la pertinence des missions qui leur sont assignées. Quant à la « rage taxatoire », les taux pratiqués dans nos pays et les facilités d'évasion ou d'exonération accessibles aux revenus privés les plus élevés et aux entreprises sont tels, qu'au final, l'effort financier repose essentiellement sur les segments les plus modestes de la population. Et, de surcroît, il n'est pas interdit non plus de s'interroger sur le coût et l'efficacité des administrateurs des sociétés privées, sociétés dont le poids est souvent très supérieur à celui des Etats et dont les hauts dirigeants, sur lesquels ne s'exerce aucun contrôle public,

sont souvent rémunérés de manière infiniment plus avantageuse que nos mandataires publics.

● **Le libéralisme : la loi des uns... pour les autres**

A l'opposé de ces thèses, il n'est pas sans intérêt de remarquer que les exemples les plus réussis de décollage économique, offerts par les fameux « tigres » asiatiques, se sont appuyés sur un financement public fort et un protectionnisme intransigeant, ne faisant en cela que suivre l'exemple donné par nos grandes puissances industrielles « libérales » : de nos jours encore, les Etats-Unis, chantres de la liberté des marchés s'il en est, sont aussi protectionnistes en diable lorsqu'il s'agit de leurs propres intérêts, et s'ils ont le plus grand potentiel militaire (environ 50 % des dépenses mondiales) et spatial au monde, ce n'est pas à l'initiative privée ni aux forces du marché qu'ils le doivent. A des époques plus reculées et plus « pures » selon les canons du libéralisme classique, la Grande-Bretagne par exemple n'a pas conquis la domination incontestée qui fut la sienne en matière de production textile sans commencer par détruire l'industrie alors florissante de l'Inde, ni conquis les marchés mondiaux sans faire usage de ses fameuses canonnières. Quant au développement industriel de la France, il doit beaucoup à un certain Colbert, dont le nom n'est pas particulièrement synonyme, en histoire économique, de libéralisme débridé...

Les partisans du néo-libéralisme affirment que la libéralisation, agent de la croissance, est un bienfait pour le consommateur.

Sans entrer pour le moment dans la discussion concernant le stimulant de la libéralisation sur la croissance, on peut souligner qu'à aucun moment, il n'a été démontré :

- que la croissance économique améliore la qualité de vie dans nos sociétés (ni de par le monde). Sommes-nous plus heureux parce que nous consommons davantage ? Au-delà de ce confort moyen qui nous assure la satisfaction de nos besoins matériels et spirituels, conforme aux possibilités actuelles de notre capacité productive, que nous apporte de plus le fait de changer notre voiture ou notre télévision, ou notre garde-robe, ou nos habitudes alimentaires, simplement pour suivre les modes en vigueur ou affirmer notre prospé-

rité ? D'un autre côté, dans la mesure où cette augmentation de biens de consommation s'accompagne de dégradations actuelles ou futures de nos paysages, de notre climat, et de toutes sortes de conditions « naturelles » de l'existence de l'espèce humaine, peut-on encore parler d'une meilleure qualité de vie, sans nuancer quelque peu le propos ? (à noter que les écologistes abordaient ce type de questions, dans l'indifférence générale, dès les années 70) ;

- ni que la croissance, *en tant que telle*, améliore la répartition des richesses. A ce sujet, une thèse très en vogue est celle de la cascade : la croissance du produit intérieur brut, c'est-à-dire, rappelons-le, de la production de marchandises et de services, exercerait un effet (spontané) de ruissellement, qui améliore automatiquement le sort des plus défavorisés - certes, les plus riches s'enrichissent, mais les miettes qui tombent en dessous de la table sont du coup plus grosses, et les pauvres deviennent moins pauvres selon une loi naturelle qui s'apparente à la gracieuse retombée d'une fontaine ; hélas, l'observation courante nous informe plutôt que, dans le meilleur des cas, un accroissement de, mettons 5 %, de la richesse globale est susceptible de produire « spontanément » un accroissement équivalent des millionnaires et des minimexés, et pour qui sait calculer, cela ne produit qu'une amplification des écarts de fortune... et du pouvoir.

Livrées à elles-mêmes, les forces du marché, si puissantes qu'elles soient (et elles le sont effectivement) pour permettre l'accroissement de la production, ne sont pas de nature à modifier les rapports de pouvoir et de fortune qui leur préexistent : il faut pour cela un volontarisme qui émane du corps social dans son ensemble.

---

## Mondialisation de l'économie

La mondialisation de l'économie est une expression relativement récente, mais le phénomène, ou plus exactement le processus qu'elle désigne a des racines anciennes ; on peut dire qu'elle est déjà présente aux origines du système capitaliste, et certainement avec l'avènement des sociétés d'économie libérale de



marché.

La recherche de débouchés et de marchés de matières premières, qui jette l'Europe à la conquête du monde, aboutit dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à un degré d'intégration économique mondiale très important, et les échanges transnationaux au lendemain de la guerre 14-18 sont, comparativement, presque aussi significatifs qu'ils le sont aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que les premiers économistes modernes, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, raisonnaient déjà sur les principes d'une division internationale du travail et dans un contexte d'échanges commerciaux entre pays, principes qu'ils préconisaient comme une clé de l'enrichissement de toutes les nations en cause ; le capitalisme marchand, illustré par les grandes compagnies qui furent les pionnières de la société d'actionnaires, a vu le jour très tôt dans nos régions (Angleterre, Hollande : dès le XVII<sup>ème</sup> siècle).

Alors, pourquoi cette impression de nouveauté qui est véhiculée par l'introduction de cette expression nouvelle ?

C'est que des mutations profondes se sont fait jour à partir des années 60-70 ; mutations au niveau des acteurs, des priorités, et des lieux touchés par la mondialisation.

Ce qu'on peut résumer en posant la question : la mondialisation, par qui ? Pour qui ? Et où ?

### ● Mondialisation par qui ? Les acteurs changent

On observe une financiarisation croissante des groupes industriels. Les acteurs-clés du processus ne sont plus des chefs d'entreprises, souvent créateurs de leur affaire, et gérant leur entreprise en dynastie familiale héréditaire. Ces groupes familiaux, qui présentent souvent un fort ancrage régional, et sont attachés à la pérennité de l'existence de l'empire créé par le père fondateur (les Ford, les Michelin, etc.) sont bousculés par les contraintes de croissance en taille imposées par le maintien de positions dominantes sur des marchés en élargissement continu ; pour soutenir la montée en puissance imposée par les concurrents dominants, il faut procéder à des regroupements et des rationalisations qui bouleversent profondément le paysage industriel. C'est la « valse des fusions » qui commence, et qui affectera toutes les industries traditionnelles - l'automobile, la sidé-

rurgie, le verre, le textile, ... - dès l'aube des années 70 et depuis, de manière toujours accélérée.

### La bourse, un acteur vorace et versatile

Ceci entraînera l'entrée en scène d'un opérateur dont la capacité de mobiliser les sommes colossales nécessitées par les regroupements et les fusions est insurpassable : le marché boursier. Le capital des entreprises, jusque-là à dominante principalement familiale, est ouvert aux opérations de bourse, qui permettent de rassembler les avoirs d'une quantité d'investisseurs et de les injecter dans la restructuration massive des entreprises.

Parmi ces nouveaux opérateurs de l'activité industrielle, les plus puissants se révéleront être les fonds de pension (américains), qui, grâce à l'ouverture des marchés financiers, peuvent prendre le contrôle de pans entiers de l'économie mondiale, et en particulier européenne. Sait-on que plus de 40 % des entreprises françaises appartiennent à des investisseurs institutionnels, dont les fonds de pension sont les plus importants ? - les « zinzin » dans le jargon économiste.

Cette mutation n'est pas neutre du point de vue de la structuration de l'activité productive. Ce qui attire les investisseurs boursiers, c'est moins l'intérêt pour le développement d'une activité particulière sur un territoire particulier, ce n'est pas la pérennité d'une entreprise dans une région, mais c'est la rentabilité à court terme de l'argent investi : le taux des dividendes payés, les potentialités de plus-value des actions en portefeuille. D'autre part, ces investisseurs peuvent se montrer extrêmement volatils : réorganiser un portefeuille d'actions en revendant les moins rentables pour en acheter de plus prometteuses est infiniment plus facile et plus rapide que de veiller au développement du capital productif d'une entreprise. Ce type d'investisseurs n'hésitera pas à rayer de la carte une entreprise même productive et rentable, si des opportunités supérieures se dessinent dans un autre secteur ou une autre région.

Pour aider et conseiller les grands (et petits) investisseurs boursiers, il faut des intermédiaires très versés dans l'évaluation permanente des entreprises et de leur potentiel de profitabi-

lité : on voit apparaître de nouveaux opérateurs, les agences de notation, qui publient régulièrement leurs études comparatives concernant les secteurs d'activité, les entreprises, les régions et les perspectives qu'ils offrent aux investisseurs. Fonds de pension, sociétés de placement, banques (celles-ci ont vu s'assouplir les règles en matière de placements à risque de leurs avoirs vers les années 80) utilisent les « notes » distribuées périodiquement par ces agences. Dans une certaine mesure, on peut dire que ces agences font la pluie et le beau temps, et une dégradation de cotation peut être un coup très dur même pour une entreprise rentable et bien gérée, car elle peut se voir désertée par ses actionnaires, faisant perdre leur valeur d'échange à ses actions. Dans certains cas, des notations négatives ont pu provoquer la chute d'entreprises tout à fait viables, entraînant la réalisation de leurs prédictions par le simple fait de l'existence de celles-ci (prédictions auto-réalisatrices) simplement parce que leur ratio de profit était, non pas négatif (ce qui justifierait leur chute, évidemment), mais inférieur aux « attentes du marché » (des actionnaires).

A noter que lesdites « attentes » n'ont cessé de se faire plus exigeantes, surtout depuis la fin des années 80. Alors qu'un taux de profit - qu'on appelle, curieusement, en jargon d'économiste financier, le *return on equity* (ROE), désignant le ratio du bénéfice net sur les fonds propres de l'entreprise - de 10 à 12 % apparaissait au tournant des années 90 comme un objectif raisonnable, voire ambitieux, le minimum que l'on attend maintenant des grandes entreprises cotées en bourse se situe au-delà de 15 %, et certains commentateurs vantaient il y a quelques années des *return on equity* de plus de 25 % atteints, notamment, par les grandes banques américaines, présentées en exemple aux entreprises de banque assurance européennes alors en pleine période de fusions.

### ● Mondialisation pour qui ? Les priorités dépendent de la demande solvable

La mondialisation est un terme trompeur : spontanément, elle semble évoquer un processus de généralisation de l'activité productrice moderne et des bienfaits qui en résultent pour les populations environnantes. Ce qui n'est pas tout à fait faux, mais pas tout à fait juste non plus.

L'économie libérale de marché ne s'adresse, c'est sa nature, qu'à la demande solvable : les produits mis sur le marché ne sont pas nécessairement ceux dont les populations ont le plus criant besoin, et ces derniers ne sont pas nécessairement fabriqués, si les populations demandeuses n'ont pas les moyens pécuniaires de se les offrir.

On observe très bien cette discordance dans le domaine médical : les médicaments de confort, ou ceux qui permettent de soigner les maladies résultant de l'excès, sont disponibles en abondance, et la recherche dans ces domaines est très active ; mais des pathologies comme la malaria, et un grand nombre de maladies tropicales, font encore des ravages faute de médicaments efficaces et de recherche dans ces domaines (sans parler du SIDA). Les ménages des pays riches disposent de multiples GSM, de voitures luxueuses et gourmandes en énergie, de connexions Internet et d'eau potable, de fournitures de gaz et électricité, qui ne sont pas accessibles aux ménages des pays dits « du Sud ». Même dans nos pays, les inégalités sont flagrantes : si 28 % des ménages belges sont reliés à Internet, ils sont 44 % à La Hulpe et 16 % à La Louvière. 10 % des logements belges ne disposent pas de salles de bains, mais un certain nombre en ont deux ou trois ; ne parlons pas de l'eau potable (un Ethiopien sur quatre), encore moins des rations alimentaires.

Le développement même de l'économie de marché dans les pays du Sud, en Afrique ou en Asie, ou en Amérique latine, s'il permet aux industries (souvent multinationales) implantées dans ces pays de produire un volume important de richesses, ne permet pas aux populations, même employées par ces industries, d'augmenter leur part de consommation, et au contraire, en détruisant les économies de subsistance traditionnelles, peut aboutir à une réduction de cette part. La production pour le marché mondial ne peut augmenter la richesse que des acteurs qui en retirent une solvabilité croissante, aussi bien dans nos pays, d'ailleurs, que dans les pays du Sud et même dans les pays « émergents » d'Asie.

Or, la solvabilité des acteurs du marché ne connaît pas une progression parallèle aux progrès de l'économie mondiale : ses progrès se concentrent principalement sur les détenteurs



## A propos des fonds de pension

*Ces investisseurs, qui ont fait beaucoup parler d'eux surtout depuis les années 80, sont principalement américains et très caractéristiques de la financiarisation et de la mondialisation de notre économie. Il faut savoir que le système de pension des États-Unis, où n'existe pas une sécurité sociale basée sur la solidarité nationale comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, repose sur la constitution par les travailleurs et par les entreprises qui les emploient d'un capital individuel composé de valeurs principalement en obligations privées, fonds d'États et actions boursières. La capacité de ces fonds de pension à finalement payer des pensions aux retraités (ce qui est leur objet social) repose donc sur les possibilités de profit qu'elles peuvent retirer de ces placements : soit par l'obtention de plus-values sur la valeur de revente potentielle de ces titres, soit par l'obtention de dividendes annuels importants.*

*Pour qu'un titre puisse présenter une plus-value, il faut naturellement qu'il soit très demandé, c'est-à-dire que les acheteurs potentiels de ce titre soient convaincus de faire un bon placement, justifiant un prix d'acquisition supérieur à sa valeur nominale ou, en tout cas, à la valeur que le fonds de pension a payée pour l'acheter (anticipation de l'expansion de cette entreprise, de bénéfices futurs, ou existence de réserves de liquidités importantes dans les comptes de l'entreprise) ; mais, pour obtenir la plus-value en question, il faut évidemment la réaliser, c'est-à-dire la revendre. Dans ce cas, si tous les détenteurs actuels, désireux de réaliser leur plus-value, jettent sur le marché des quantités importantes d'un titre, il s'ensuivra ce qui arrive toujours dans ce genre de situation : la valeur de revente finit par tomber. On a vu, avec Lernaut et Hauspie, ce qui peut en résulter !*

*En ce qui concerne la rentabilité sous forme de dividendes, il est évident celle-ci est inversement proportionnelle aux coûts de l'entreprise ; coûts qui se situent dans trois grandes catégories : les coûts matériels de production (matières premières, énergie), les coûts d'investissements en capital productif (entretien, renouvellement et extension des machines et bâtiments nécessaires à l'exercice de l'activité), et les coûts de main-d'oeuvre (salaires directs et indirects), plus les coûts fiscaux, qui représentent la contribution de l'entreprise à l'entretien des infrastructures collectives matérielles et non-matérielles fournies par l'État (routes, mais aussi enseignement, police, etc.).*

*On comprendra facilement que la mainmise des opérateurs financiers sur les entreprises productives n'est par nature, pas nécessairement en harmonie avec des intérêts collectifs tels que le paiement de salaires confortables, la maintenance des équipements collectifs, la fourniture de biens et services de qualité à la population environnante, ni même la survie des entreprises elles-mêmes ou des régions dans lesquelles elles sont implantées.*

*Une question (très à l'ordre du jour en ce qui concerne les pensions par répartition et rarement évoquée pour ce qui concerne les fonds de capitalisation) que l'on peut se poser est : qu'advient-il de ces fonds lorsque la nombreuse génération de « papy boomers » américains et autres sera arrivée à l'âge de récupérer les pensions pour lesquelles ils ont alimenté ces fonds pendant tant d'années ? Si les titres détenus par ces fonds peuvent être revendus avantageusement aux nouveaux arrivants dans le système, la jeune génération en quête de placements pour leurs futures pensions, le système peut continuer à vivre en cédant aux uns les liquidités fournies par les autres ; mais si les nouveaux arrivants sont trop peu nombreux, ou trop mal payés, pour pouvoir reprendre à leur compte les placements de leurs aînés, comment ceux-ci pourront-ils espérer récupérer leur mise ?*

de capitaux, et touchent peu (et même de moins en moins) les travailleurs.

Le poids de l'activité boursière est tel que les plus grands bénéficiaires du développement de l'activité économique sont les détenteurs d'actions - les propriétaires des entreprises - et, parmi ceux-ci, avant tout les investisseurs institutionnels et les spéculateurs. On a parlé d'une économie de casino pour caractériser les vingt-cinq dernières années.

La place laissée aux besoins des populations non solvables est de plus en plus réduite : disparition des productions vivrières, mais aussi érosion continue des moyens disponibles pour permettre aux Etats d'assurer la satisfaction de besoins collectifs à titre gratuit. L'enseignement devient un marché, tout comme la culture, et la privatisation, tout en assurant de substantiels « retours sur investissement », ne permet plus que d'offrir, soit des services privés parfois de très haute qualité, soit des services publics en constante dégradation.

● **Mondialisation où ? Les lieux changent**

On a parlé des grands opérateurs actuels de l'économie mondiale, qui sont les marchés financiers et boursiers. Leur principale caractéristique est le primat de la rentabilité immédiate sur le développement à long terme ; cela entraîne une grande volatilité dans leur localisation.

Les capitaux sont devenus très voyageurs : alors que l'on parle avec beaucoup d'admiration de l'expansion économique dans les pays « nouveaux » ou « émergents », on constate parallèlement la désertification des bassins industriels traditionnels. Quel « développement », ou quelle « expansion » résulte de ces mouvements en sens divers ? Y a-t-il un rapport entre la fermeture de Renault-Vilvorde et l'implantation de nouvelles usines Renault en Europe de l'Est ? En découle-t-il un accroissement global de la production de voitures Renault sur le territoire européen, ou simplement un déplacement de cette activité ?

La constitution de grands ensembles commerciaux que sont les zones de libre-échange (la Communauté européenne, bien sûr, mais aussi les accords nord-américains et sud-américains, et entre pays asiatiques) contribue à accentuer

cette volatilité des investissements productifs. En abattant les cloisonnements nationaux qui constituaient un frein au commerce trans-frontière, ces ensembles favorisent la recherche, par les investisseurs, des lieux d'implantation les plus propices à leur assurer les rentabilités élevées qu'ils exigent : recherche sans fin des avantages fiscaux les plus élevés, des salaires les plus bas, des impératifs les moins exigeants en matière d'environnement, de droit social, voire de droit tout court. Voir le succès, à partir du milieu des années 80, des « zones franches », enclaves d'implantation industrielle ouvertes aux gros investisseurs, et où les lois sociales, fiscales et même parfois certaines garanties de droits citoyens ne sont pas d'application (il existe de telles zones un peu partout en Europe et dans le monde).

Les lieux de pouvoir ont également connu des mutations profondes. D'une part, parce que les Etats se sont volontairement dépouillés de certains des attributs de leur souveraineté au profit d'ensembles supranationaux - voir la Communauté européenne, et le rôle des décisions communautaires qui font de nos parlements plus des chambres d'entérinement que des lieux de décisions - mais aussi les institutions à caractère économique comme l'Organisation mondiale du commerce ou le Fonds monétaire international, dotés même de capacités judiciaires et répressives dont ne dispose aucune des agences de l'Organisation des Nations-Unies. D'autre part, parce que les lieux de décisions des entreprises elles-mêmes se sont déplacés vers les marchés boursiers et leurs grands investisseurs et vers les centres de décisions des multinationales dont elles dépendent.

Ces lieux de pouvoir sont en mesure d'imposer même aux Etats des décisions dont le seul fondement repose sur la recherche de la rentabilité, à l'exclusion de toute finalité de caractère collectif ou social. Quelques exemples :

- l'Organisation mondiale du commerce, créée dans le but de permettre une harmonisation pacifique des règles du commerce international, est en mesure de s'opposer à l'exportation de médicaments génériques anti-SIDA vers les pays pauvres ne disposant pas de capacités de production, et ceci au nom de la propriété intellectuelle (brevets).



- le Fonds monétaire international, dont la fonction est de venir en aide, par des prêts et l'octroi de garanties de dettes, aux pays en difficulté, impose comme condition de ses interventions l'application de programmes d'ajustement structurel par les pays en question. Ces programmes reprennent dans tous les cas, quel que soit le pays, la même recette : combinaison d'un excédent primaire des finances publiques et des politiques fiscales, monétaires et salariales restrictives :
  - spécialisation de l'agriculture vers l'exportation (modèle de la monoculture intensive) ;
  - déforestation pour l'exploitation des sous-sols ou l'exportation du bois ;
  - démantèlement de tous les programmes publics de protection de l'environnement, mais aussi de santé, d'éducation, etc. ;
  - révision à la baisse des normes salariales et de toutes les réglementations visant à protéger ou assurer la sécurité des travailleurs ;
  - suppression ou assouplissement de réglementations concernant les mouvements de capitaux, l'exploitation des ressources naturelles, etc.

s'est abattue sur ce pays autrefois exportateur des produits de son agriculture et de son élevage... ●

Ces deux instances disposent de moyens de rétorsion extrêmement sévères contre les « contrevenants ».

Précision : il est de notoriété publique qu'aucun des programmes d'ajustement du Fonds monétaire international n'a jamais abouti à tirer les pays « bénéficiaires » de leur pénible situation, bien au contraire. Un petit exemple : l'Éthiopie disposait autrefois d'un système national de médecine vétérinaire, grâce auquel l'ensemble des éleveurs (activité très importante dans ce pays) était assuré, jusque dans les villages les plus reculés, de disposer des services de vétérinaires et de distribution peu onéreuse de médicaments de qualité. Le Fonds monétaire international ayant exigé le démantèlement de cet excellent service public et la privatisation, l'Éthiopie a obtempéré, avec pour résultat qu'en quelques années, les médicaments et les vétérinaires étaient devenus impayables pour les éleveurs modestes, de plus des médicaments de mauvaise qualité étaient mis en circulation, et enfin les villages les plus reculés n'étaient plus desservis car pas rentables. On connaît le résultat, et la famine qui